

LE PLIE
DE
GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

CT' AIR

**CONTRAT TERRITORIAL
D'ACCUEIL ET D'INTEGRATION
DES BENEFICIAIRES
DE LA PROTECTION INTERNATIONALE**

LE CONTRAT TERRITORIAL

Les grandes priorités du contrat sont de:

- 1-Consolider le pilotage de la politique d'intégration des bénéficiaires de la protection internationale à l'échelon métropolitain
- 2-Favoriser la logique de parcours d'intégration global et renforcé
- 3-Améliorer l'accès à la formation, linguistique, professionnelle et à l'emploi
- 4-Mobiliser l'offre de logement, favoriser l'accompagnement vers et dans le logement
- 5-Améliorer l'accès aux soins
- 6-Faciliter l'accès aux droits et lutter contre les discriminations



OBJECTIF Agir ensemble pour accompagner les bénéficiaires de la protection internationale (réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire, apatrides) dans leur parcours d'intégration en France: apprentissage du français, accès à la formation, à l'emploi, à la santé, au logement, au sport, à la culture et à la citoyenneté, etc.

LES ENGAGEMENTS DE LA MÉTROPOLE

Grenoble-Alpes Métropole, coordinatrice du contrat territorial, ne se substitue pas aux autres acteurs de l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale. Elle a pour vocation de les réunir, créer des partenariats et d'impulser la mise en place de nouveaux outils d'insertion sur le territoire de la métropole en proposant plusieurs services grâce à une équipe dédiée.

1 COORDINATION ET ANIMATION TERRITORIALE

Le contrat territorial est un outil de pilotage local de la politique d'intégration qui permet de mobiliser l'ensemble des partenaires institutionnels comme associatifs pour avoriser une synergie commune des acteurs de terrain:

- **Animation et coordination du réseau des professionnels** dans un objectif d'interconnaissance, d'échanges des pratiques, de construction de partenariats et de projets communs.
- **Diffusion de l'information:** édition d'une newsletter mensuelle, animation de temps d'actualités et d'ateliers thématiques
- **Développement des actions** dédiées à l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale
- **Soutien financier aux porteurs de projets** via un appel à projets annuel



2 FAVORISER LA LOGIQUE DE PARCOURS

Organisation et supervision des modalités d'orientation, d'admission et de suivi des participants aux différentes actions proposées:

- **Animation d'une commission partenariale «réfugiés» mensuelle et multi-thématique, véritable porte d'entrée pour les professionnels accompagnant les publics réfugiés**
- **Animation d'une permanence «réfugiés» à destination des réfugiés les lundis après-midi (sur rendez-vous et avec possibilité d'interprétariat**
- **A télécharger en ligne:** calendrier des commissions, fiche d'orientation vers la commission et plaquette de la permanence réfugiés

3 DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'INSERTION ET L'EMPLOI

Lauréate de l'appel à projets «intégration professionnelle des réfugiés» lancé par la Banque des Territoires dans le cadre du Plan investissement compétences, le programme partenarial RISING, piloté par Grenoble-Alpes Métropole, propose un accompagnement vers l'emploi dédié aux publics bénéficiaires de la protection internationale

- **Les partenaires du programme RISING** sont: Grenoble-Alpes Métropole, l'Oiseau bleu, ADOMA-INSAIR 38, l'AFPA, l'ADATE, la Mission locale de Grenoble, l'École de la deuxième chance de l'Isère, l'Université Grenoble-Alpes, Grenoble Ecole de Management, le Relais Ozanam, Wimoov, Simplon, l'ADIE
- Mais également **Tero Loko** et **IMPRODETT, la MFI** soutenus par le contrat territorial
- A télécharger en ligne: plaquette du programme RISING et fiche d'orientation vers le programme RISING

4 ACCES AU LOGEMENT

- Avec le soutien du contrat territorial, ADOMA-INSAIR 38 et l'Oiseau bleu (Salto) proposent un accompagnement social renforcé aux publics statutaires non hébergés en CADA pendant leur demande d'asile
- Pour les jeunes réfugiés de 18 à 30 ans (avec ressources), la Mutualité française de l'Isère propose le programme Réiloge

5 ACCES A LA SANTÉ

- Avec le soutien du contrat territorial, le POPS (Oiseau bleu) propose un accompagnement en santé auprès des bénéficiaires de la protection internationale en situation complexe
- **Le Caméléon** propose des permanences psychologiques auprès des bénéficiaires de la protection internationale et des formations sur les questions de santé mentale pour les professionnels

6 ACCES A LA CITOYENNETÉ, AUX DROITS, AU SPORT, À LA CULTURE

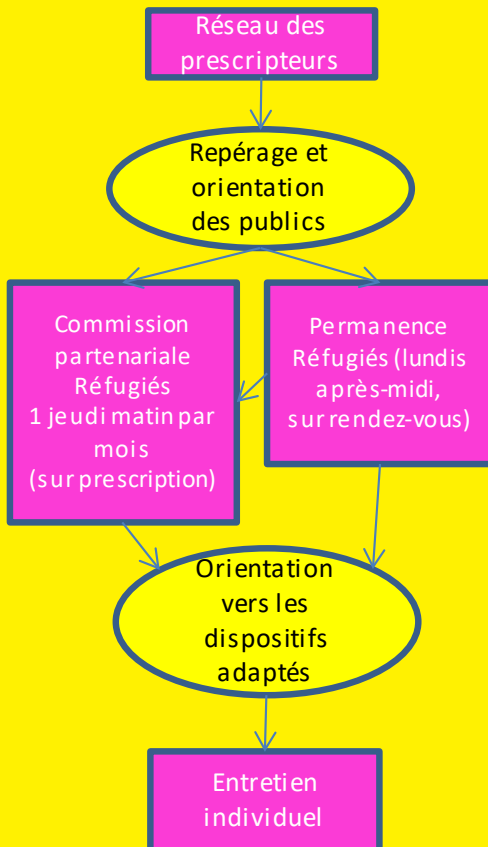
- **La Ligue de l'enseignement et le collectif migrants-en-Isère** proposent des actions en faveur de l'accès à la culture (avec culture du cœur), du sport et des actions de sensibilisation sur les migrations à destination du grand public
- **•les Big Bang ballers** propose une action visant l'insertion par le sport des jeunes femmes réfugiées.
- **•Unicités** favorise l'accès aux services civiques de jeunes réfugiés par le programme «COOP'R»
- **•Le pôle juridique de l'ADATE favorise l'accès aux droits des étrangers via la publication de guides, l'animation de permanences juridiques et la formation de professionnels.**



L'ANIMATION TERRITORIALE

Une mission ressources pour l'orientation vers les parcours d'accueil et d'intégration des réfugiés

- Centralise les orientations sur les différentes actions et dispositifs
- Veille à la garantie d'un parcours coordonné
- Communique et maintient les liens avec les prescripteurs
- Favorise l'articulation des parcours avec les acteurs du territoire



Une mission de coordination des acteurs de l'accueil et de l'intégration des réfugiés

- Assure une mission de coordination pour l'orientation des bénéficiaires de la protection internationale adapté à leurs besoins
- Crée des passerelles pour favoriser les liens entre acteurs
- Favorise la diffusion des informations entre acteurs de terrain
- Facilite une meilleure connaissance du public



- A télécharger en ligne:
- calendrier des commissions réfugiés
- fiche d'orientation vers la commission
- plaquette «permanence réfugiés»
- calendrier des temps d'actualités
- pour s'abonner à la newsletter, envoyer un mail à contratrefugies@grenoblealpesmetropole.fr

COMMENT BÉNÉFICIER

DES ACTIONS DU CONTRAT TERRITORIAL ?



- En répondant à l'appel à projet annuel
- En orientant les publics bénéficiaires de la protection internationale vers les actions du contrat: télécharger les fiches d'orientation en ligne
- En participant une fois par mois au temps d'actualité des «jeudis du contrat territorial» pour mieux connaître les actions ou aux ateliers thématiques



Pour toute question, demande d'information:

Un mail: contratrefugies@grenoblealpesmetropole.fr

Un téléphone: 04 56 58 52 72 ou 04 57 04 43 73

Notre page web: <https://www.lametro.fr/864-contrat-territorial-d-accueil-et-d-integration.htm>



Le contrat territorial d'accueil et d'intégration des bénéficiaires de la protection internationale est co-financé par la Délégation interministérielle à l'accueil et l'intégration des réfugiés et par la Grenoble-Alpes Métropole ainsi que par le Fonds social européen.

Le contrat territorial détaillé est disponible sur notre site:

<https://www.lametro.fr/864-contrat-territorial-d-accueil-et-d-integration.htm>



Ce document d'information est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du PON « Emploi et Inclusion en Métropole » 2014-2020.